



L'aide d'urgence est le canal par lequel l'Aide humanitaire exprime la solidarité de la Suisse avec les pays victimes de catastrophes. Outre la *Chaîne suisse de sauvetage*, elle est dotée d'équipes d'intervention rapide, mobilisables immédiatement lors de catastrophes naturelles ou dans des situations de crise. La distribution de matériel de secours, le versement de contributions financières à des institutions et le détachement d'experts (mis à la disposition des organisations des Nations Unies) peuvent venir compléter l'aide d'urgence pour répondre aux besoins des victimes.

Le secteur de l'aide d'urgence de l'Aide humanitaire est certifié ISO 9001:2021.



L'Aide humanitaire, domaine de la Direction du développement et de la coopération (DDC), assure la capacité d'intervention et la coordination de la Chaîne suisse de sauvetage. La décision d'intervenir relève de la compétence du délégué à l'aide humanitaire. Quant aux responsables de l'engagement qui lui sont directement subordonnés, ils sont chargés de conduire l'intervention.

Le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) est un corps de milice qui se compose d'un pool de 700 experts mobilisables en quelques heures pour des interventions de la Chaîne de sauvetage et des actions de l'Aide humanitaire.



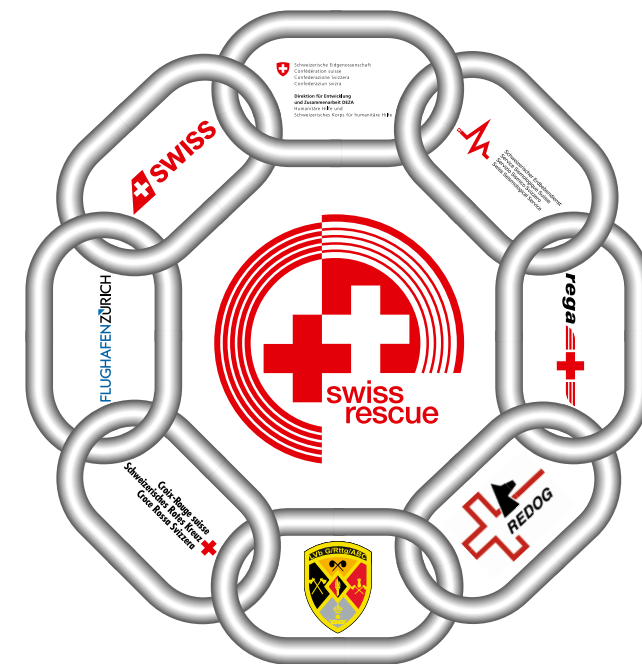
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC

Direction du développement
et de la coopération DDC
Aide humanitaire et Corps suisse
d'aide humanitaire CSA
Effingerstrasse 27
3003 Berne, Schweiz
Tel +41 58 462 31 24
DEZA-hh@eda.admin.ch
Twitter @SwissHumAidUnit

La Chaîne suisse de sauvetage

Sauver des vies – alléger les souffrances

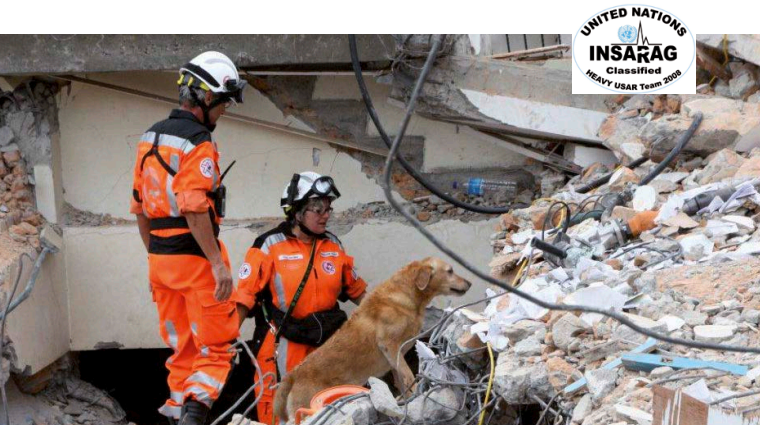


La Chaîne suisse de sauvetage intervient à l'étranger à la suite de séismes ou d'autres catastrophes et est spécialisée dans la localisation et le sauvetage des victimes ainsi que dans les premiers secours. Elle peut intervenir simultanément sur deux sites 24/24 pour secourir des personnes sous les décombres, distribuer du matériel de secours et aider à coordonner l'aide internationale.

La Chaîne suisse de sauvetage est un instrument clé de l'Aide humanitaire de la Confédération. Elle doit être prête à intervenir sur le lieu de la catastrophe dans un délai de 48 heures. Les partenaires de la Chaîne suisse de sauvetage sont prêts à prendre l'avion dans les 10 heures qui suivent la décision d'intervention. Ils peuvent intervenir pendant 10 jours de manière autonome.

La Chaîne suisse de sauvetage a été créée en 1981 après les tremblements de terre qui ont frappé l'Algérie et l'Italie. Depuis lors, elle est intervenue intégralement ou en partie à plusieurs reprises comme par exemple : au Yémen en 1982, en Turquie en 1983, au Mexique en 1985, au El Salvador en 1986, en Arménie en 1988, en Iran en 1990, au Costa Rica en 1991, en Turquie en 1992, au Japon, en Grèce et en Turquie en 1995, en Iran en 1997, en Turquie (2 fois), en Grèce et à Taïwan en 1999, en Inde en 2001, en Algérie en 2003 et, en Indonésie en 2009, au Japon en 2011, au Mexique en 2017, en Albanie en 2019 et au Liban en 2020.

La Chaîne suisse de sauvetage opère conformément aux directives du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA/INSARAG) et figure dans la classe « Heavy USAR Team » depuis 2008.



La chaîne suisse de sauvetage fait l'objet, sur une base volontaire, d'un partenariat entre huit institutions de droit public ou privé :

Aide humanitaire (DDC) :

- › coordonne la collaboration au sein de la Chaîne de sauvetage ;
- › garantit la disponibilité des ressources personnelles et matérielles requises ;
- › décide de l'intervention et en assure la conduite et le financement ;
- › met à disposition des spécialistes du Corps suisse d'aide humanitaire.

Service sismologique suisse (SED) :

- › lance l'alerte dans les minutes qui suivent le tremblement de terre.

Garde aérienne suisse de sauvetage (REGA) :

- › met à disposition un avion pour le transport du détachement avancé.

Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG) :

- › assure les activités de recherche (conducteurs de chiens avec chiens de sauvetage et recherche technique).

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) :

- › met à disposition des spécialistes du sauvetage et, en cas de besoin, des moyens de transport aérien.

Croix-Rouge Suisse (CRS) :

- › fournit et distribue du matériel de secours.

Swiss International Air Lines :

- › met à disposition un avion et effectue le transport aérien.

Aéroport de Zurich :

- › met à disposition l'infrastructure de l'aéroport et apporte un soutien logistique.



La Chaîne suisse de sauvetage comprend au total

- › 78 personnes
- › 8 chiens de sauvetage
- › 17 tonnes de matériel de sauvetage et d'outils logistiques.